

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 3ème trimestre 2023, **le vendredi 22 septembre 2023 à 17h** , salle du conseil municipal, mairie annexe, rue Gabriel Péri – 83150 Bandol.

- 1 Adoption de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 2 Adoption du règlement budgétaire et financier
- 3 M57 - Détermination des durées d'amortissement des immobilisations
- 4 Demande de subvention au titre du fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires - Travaux de renaturation de la cour de récréation de l'école de Bois Maurin
- 5 Demande de subvention auprès du conseil départemental du Var - Travaux de renaturation de la cour de récréation de l'école de Bois Maurin - Exercice
- 6 Délégation de service public - Vote sur le principe des délégations du service public des lots de plages situées sur les plages naturelles de Renécros, Casino et Grand Vallat
- 7 Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité - Créations et suppressions de poste
- 8 Acceptation du don de 5 000 € de Mme Sénèse-Cozanet - Ouvrage " Bandol "
- 9 Constitution d'un groupement de commandes pour la désignation d'un assureur en matière statutaire pour la commune et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de Bandol

Fait à Bandol, le 15 septembre 2023

Le Maire,

